demi arrachés ou détruits. Récemment, Wittaker a retrouvés des exemplaires défectueux au moyen d'une imitation parfaite des types, de l'encre et de la couleur du papier. Grande fut la joie des bibliomanes... non, des bibliophiles. C'est aussi ce que Firmin Didot avait fait pour quelques exemplaires des *incunables* de sa belle bibliothèque, auxquels il manquait quelques feuillets. A cet effet, il avait gravé et fondu, avec une parfaite identité, les caractères de la *Bible* de Mayence, ceux de *Jenson* et de *Vendelin de Spire*.

V. Maittaire, *Annales typographici* (La Haye, 1719); Meermann, *Origines typographicæ* (La Haye, 1765, 2 vol. in-4°); Panzer, *Annales typographici* (Nuremberg, 1793-1803, 11 vol. in-4°); Audiffredi, *Catalogus editionum seculi* XV (Rome, 1783, in-4°); Hain, *Repertorium bibliographicum* (Stuttgard, 1826-1838, 2 vol. in-4°); Amb.-Firmin Didot, *Encycl. moderne*, art. *Typographie*; Chevillier, *Origines de l'imprimerie de Paris* (1694).

INCURABILITÉ s. f. (ain-ku-ra-bi-li-té — rad. *incurable*). Etat de ce qui est incurable : INCURABILITÉ *d'une maladie, d'un malade*.

INCURABLE adj. (ain-ku-ra-ble — du préf. *in*, et de *curable*). Qui ne peut être guéri, en parlant d'un mal ou d'un malade : *Mal* INCURABLE. *Maladie, plaie* INCURABLE. *Malade* INCURABLE. *Il n'appartient qu'à un charlatan de promettre la guérison d'une maladie* INCURABLE. (Gardanne.)

— Fig. Qui ne peut être guéri, corrigé, détruit, en parlant d'un mal, d'un vice, d'un défaut : qui ne peut être corrigé de ses vices, en parlant d'une personne : *Orgueil* INCURABLE. *Ignorance* INCURABLE. *Ivrogne* INCURABLE. *La ladrerie est une faiblesse organique et* INCURABLE. (Latena.)

Chez tout sot bel esprit le vice est *incurable*.
VOLTAIRE.

— Substantiv. Personne atteinte d'une maladie qui est incurables. *C'est la débauche qui peuple les rues de mendiants, et les hôpitaux d'*INCURABLES. (J. Simon.)

— s. m. pl. Hôpital d'incurables : *Aller au* INCURABLES. *Entrer aux* INCURABLES. *Arrivé à Paris, Mme de Maintenon se rendit seule aux* INCURABLES, *chez la marquise de La Sablière*, (Sainte-Beuve.)

— Syn. **Incurable, inguérissable.** *Incurable* marque l'inutilité des secours de la médecine, l'impossibilité d'être guéri par les moyens ordinaires. *Inguérissable* marque une impossibilité absolue. La folie est un mal *incurable*, parce que les médecins n'ont pas encore trouvé le moyen de la guérir; mais elle n'est pas inguérissable, puisqu'on en guérit quelquefois par l'effort seul de la nature. Au reste, *incurable* est d'un emploi beaucoup plus fréquent que son synonyme, parce que nous tenons tellement à la vie que nous conservons encore quelque espoir de vivre, même quand les médecins reconnaissent leur impuissance et abandonnent le malade.

Incurables (HOSPICES des). On a désigné sous ce nom, à Paris, deux établissements destinés à recevoir les indigents que l'âge ou des infirmités déterminées ont mis dans l'impossibilité de gagner leur vie. Voici, dans un court aperçu historique, l'origine et la situation première de ces établissements aujourd'hui évacués et remplacés par le grand hospice d'Ivry-sur-Seine.

Les incurables n'avaient aucun asile qui leur fût affecté, lorsque, en 1632, la dame Le Rret fit don à l'Hôtel-Dieu de deux maisons situées à Chaillot, avec leurs dépendances et 422 livres, pour fonder et entretenir un hospice destiné à ces infortunés. Peu de temps après, un pieux homme, nommé François Soulet, légua une partie de ses biens pour le même usage. Enfin, le cardinal de La Rochefoucauld s'associa à cette œuvre charitable, obtint qu'on vendît deux maisons de Chaillot et qu'on en employât le prix, ainsi que le legs de Soulet, à l'achat de terrains situés dans le quartier Saint-Germain-des-Prés, où fut construit le premier hospice des Incurables. Par un traité que le cardinal passa avec les administrateurs de l'Hôtel-Dieu (1634), le nouvel hôpital, bien qu'administré par le bureau de l'Hôtel-Dieu, formait cependant un établissement tout à fait spécial, ayant ses revenus, ses règlements particuliers, en un mot son existence tout à fait distincte de celle des établissements qui relevaient à cette époque de l'administration de l'Hôtel-Dieu. En outre, en vertu de ce même contrat, le cardinal de La Rochefoucauld fait don à l'hôpital dont il assurait la fondation de « deux mil huit cents soixante-dix livres, treize sols, quatre deniers de rente. » Des lettres-patentes, datées d'avril 1637, confèrent à cet établissement une existence légale et les privilèges dont jouissaient à cette époque les maisons hospitalières. L'hospice, construit rue de Sèvres par l'architecte Gamard, était destiné à recevoir des hommes et des femmes. Pour y être admis, il fallait être atteint des maladies suivantes :

La paralysie ancienne et formée ; l'agitation ou tremblement continuel de tout le corps ou des membres ; les cancers ; les luxations des vertèbres et le rachitisme ; les hernies ; la goutte sciatique ; la goutte proprement prise ; les rhumatismes goutteux ; les hydropisies, les pulmonies, les asthmes ; le flux perpétuel de pituite, les vieux ulcères aux jambes, la faiblesse universelle de tout le corps.

Après avoir été visités, les malades étaient admis à l'hospice, où ils étaient astreints à un grand nombre d'exercices religieux, et perdaient à peu près complétement leur liberté. Les sorties étaient excessivement rares, et ne pouvaient s'obtenir que sur une permission écrite du bureau. Quant aux infirmes qui avaient l'usage de leurs mains, ils devaient travailler et recevaient pour leur travail une faible rémunération. L'hospice des incurables de la rue de Sèvres fut régi par les mêmes règlements jusqu'à la Révolution. En l'an X, il subit une modification importante. Par un règlement du 10 vendémiaire, la maison de la rue de Sèvres fut spécialement affectée aux femmes, tandis qu'on transférait les hommes dans l'ancien couvent des Récollets, rue du Faubourg-Saint-Martin.

Pour que cette étude soit complète, il reste à dire un mot de ce dernier établissement.

L'hospice de la rue de Sèvres, s'il fut le plus considérable, ne fut pas à Paris le seul refuge que la charité privée ouvrit aux malades incurables. Peu d'années après l'achèvement de constructions de cet établissement, en 1653, saint Vincent de Paul ouvrait dans la rue du Faubourg-Saint-Martin, près du couvent des Récollets, une maison de retraite pour 20 hommes et 20 femmes incurables. Cette maison ne relevait pas de l'administration de l'Hôtel-Dieu. Administrée par les frères de la Mission et desservie par les sœurs de la Charité, elle fut d'abord et resta un véritable couvent où 40 malades incurables étaient admis sans règles fixes, et entretenus au moyen des libéralités versées directement entre les mains des religieux. Lorsque la Convention eut supprimé toutes les communautés religieuses, la maison du Faubourg Saint-Martin fut mise au nombre des établissements que la commission des hôpitaux alors formée eut mission d'administrer. Le personnel de la maison devint exclusivement laïque, et le nombre des lits fut porté de 40 à 60. Mais comme cet établissement ne répondait pas aux besoins d'une population nécessiteuse, la Convention ordonna qu'il serait transféré dans l'ancien couvent des Récollets, alors disponible, et huit ans plus tard, en l'an X, le couvent des Récollets fut spécialement affecté aux incurables hommes. Il en fut ainsi jusqu'en 1861, époque à laquelle l'administration de la guerre acquit le couvent pour le transformer en caserne, et les incurables hommes furent transférés provisoirement rue Popincourt. Depuis lors, l'administration de l'assistance publique a fait construire dans la plaine d'Ivry un vaste édifice destiné à recevoir les incurables hommes et femmes, en maintenant toutefois le principe de la séparation des deux sexes. Le nouvel hospice contient 2,000 lits, 1,000 pour les hommes, 1,000 pour les femmes. Les bâtiments affectés aux hommes ont été mis en service en 1869, et l'établissement provisoire de la rue Popincourt a été complétement évacué à cette époque. La translation des femmes a eu lieu dans les premiers mois de 1870.

INCRUSTABLE adj. (ain-krus-ta-ble — rad. *incruster*). Qui peut se courber : *Tige* INCRUSTABLE.

INCRUSTATION s. f. (ain-krus-ta-si-on — lat. *incrustatio*, de *incurvare*, courber). Action d'incurver, d'être courbé. Il Etat de ce qui est courbé, incurvé.

INCURVÉ, ÉE (ain-kur-vé). Part. passé du v. Incurver. Courbé de dehors en dedans : *Ligne* INCURVÉE. *Tige* INCURVÉE.

INCURVER v. a. ou tr. (ain-kur-vé — lat. *incurvare*, du préf. *in*, et de *curvare*, courber). Courber de dehors en dedans ; courber en général.

INCUSE adj. f. (ain-ku-ze — lat. *incusus*, frappé, de *in*, sur, et *cudere*, frapper, qui se rapporte à la racine *ku*, existée avec le sens de frapper dans le latin, le persan, le slave et le germanique (v. PERCUSSION). Numism. Se dit des certaines monnaies antiques, qui présentent le même type des deux côtés, mais en relief sur l'un et en creux sur l'autre.

— Substantiv. : *Les* INCUSES.

— **Encycl.** Les types sont de deux sortes : les uns proviennent de la négligence des ouvriers monnayeurs, qui les ont frappés avant de retirer celles qui les avaient précédemment marquées ; les monnaies romaines consulaires en offrent de nombreux exemples ; les autres ont été fabriqués à dessein. Quelques auteurs distinguent ces précieuses, plusieurs numismates ont proposé de les désigner sous le nom de *pièces de fabrique*. On rencontre des monnaies de cette seconde espèce dans toutes les parties de l'antiquité et dans celle du moyen âge. Celles de l'antiquité sont toutes en argent ; il en fut ainsi jusqu'en 1861, époque à laquelle l'administration de la guerre acquit le couvent pour le transformer en caserne, et les incurables hommes furent transférés provisoirement rue Popincourt. Depuis lors, l'administration de l'assistance publique a fait construire dans la plaine d'Ivry un vaste édifice destiné à recevoir les incurables hommes et femmes, en maintenant toutefois le principe de la séparation des deux sexes. Le nouvel hospice contient 2,000 lits, 1,000 pour les hommes, 1,000 pour les femmes. Les bâtiments affectés aux hommes ont été mis en service en 1869, et l'établissement provisoire de la rue Popincourt a été complétement évacué à cette époque. La translation des femmes a eu lieu dans les premiers mois de 1870.

INCRUSTATION s. f. (ain-krus-ta-si-on — lat. *incrustatio*, de *incurvare*, courber). Action d'incurver, d'être courbé. Il Etat de ce qui est courbé, incurvé.

INCURVÉ, ÉE (ain-kur-vé). Part. passé du v. Incurver. Courbé de dehors en dedans : *Ligne* INCURVÉE. *Tige* INCURVÉE.

INCURVER v. a. ou tr. (ain-kur-vé — lat. *incurvare*, du préf. *in*, et de *curvare*, courber). Courber de dehors en dedans ; courber en général.

INCUSE adj. f. (ain-ku-ze — lat. *incusus*, frappé, de *in*, sur, et *cudere*, frapper, qui se rapporte à la racine *ku*, existée avec le sens de frapper dans le latin, le persan, le slave et le germanique (v. PERCUSSION). Numism. Se dit des certaines monnaies antiques, qui présentent le même type des deux côtés, mais en relief sur l'un et en creux sur l'autre.

— Substantiv. : *Les* INCUSES.

— **Encycl.** Les types sont de deux sortes : les uns proviennent de la négligence des ouvriers monnayeurs, qui les ont frappés avant de retirer celles qui les avaient précédemment marquées ; les monnaies romaines consulaires en offrent de nombreux exemples ; les autres ont été fabriqués à dessein. Quelques auteurs distinguent ces précieuses, plusieurs numismates ont proposé de les désigner sous le nom de *pièces de fabrique*. On rencontre des monnaies de cette seconde espèce dans toutes les parties de l'antiquité et dans celle du moyen âge. Celles de l'antiquité sont toutes en argent ; il en fut ainsi jusqu'en 1861, époque à laquelle l'administration de la guerre acquit le couvent pour le transformer en caserne, et les incurables hommes furent transférés provisoirement rue Popincourt. Depuis lors, l'administration de l'assistance publique a fait construire dans la plaine d'Ivry un vaste édifice destiné à recevoir les incurables hommes et femmes, en maintenant toutefois le principe de la séparation des deux sexes. Le nouvel hospice contient 2,000 lits, 1,000 pour les hommes, 1,000 pour les femmes. Les bâtiments affectés aux hommes ont été mis en service en 1869, et l'établissement provisoire de la rue Popincourt a été complétement évacué à cette époque. La translation des femmes a eu lieu dans les premiers mois de 1870.

INCURVATION s. f. (ain-kur-va-si-on — lat. *incurvatio*, de *incurvare*, courber). Action d'incurver, d'être courbé. Il Etat de ce qui est courbé, incurvé.

INCURVÉ, ÉE (ain-kur-vé). Part. passé du v. Incurver. Courbé de dehors en dedans : *Ligne* INCURVÉE. *Tige* INCURVÉE.

INCURVER v. a. ou tr. (ain-kur-vé — lat. *incurvare*, du préf. *in*, et de *curvare*, courber). Courber de dehors en dedans ; courber en général.

INCUSE adj. f. (ain-ku-ze — lat. *incusus*, frappé, de *in*, sur, et *cudere*, frapper, qui se rapporte à la racine *ku*, existée avec le sens de frapper dans le latin, le persan, le slave et le germanique (v. PERCUSSION). Numism. Se dit des certaines monnaies antiques, qui présentent le même type des deux côtés, mais en relief sur l'un et en creux sur l'autre.

— Substantiv. : *Les* INCUSES.

— **Encycl.** Les types sont de deux sortes : les uns proviennent de la négligence des ouvriers monnayeurs, qui les ont frappés avant de retirer celles qui les avaient précédemment marquées ; les monnaies romaines consulaires en offrent de nombreux exemples ; les autres ont été fabriqués à dessein. Quelques auteurs distinguent ces précieuses, plusieurs numismates ont proposé de les désigner sous le nom de *pièces de fabrique*. On rencontre des monnaies de cette seconde espèce dans toutes les parties de l'antiquité et dans celle du moyen âge. Celles de l'antiquité sont toutes en argent ; il en fut ainsi jusqu'en 1861, époque à laquelle l'administration de la guerre acquit le couvent pour le transformer en caserne, et les incurables hommes furent transférés provisoirement rue Popincourt. Depuis lors, l'administration de l'assistance publique a fait construire dans la plaine d'Ivry un vaste édifice destiné à recevoir les incurables hommes et femmes, en maintenant toutefois le principe de la séparation des deux sexes. Le nouvel hospice contient 2,000 lits, 1,000 pour les hommes, 1,000 pour les femmes. Les bâtiments affectés aux hommes ont été mis en service en 1869, et l'établissement provisoire de la rue Popincourt a été complétement évacué à cette époque. La translation des femmes a eu lieu dans les premiers mois de 1870.

INCURSION s. f. (ain-kur-si-on — lat. *incursio*, de *in*, dans, et *currere*, courir). Invasion de gens de guerre ou de maraudeurs sur un terrain ennemi ou étranger : *Les Normands, dit César, ont l'habitude, pour se garantir contre les* INCURSIONS *de la cavalerie et des maraudeurs voisins, de faire tout autour de jeunes arbres, dont les branches entrelacées de ronces et d'épines forment une espèce de mur impénétrable à l'œil même.* (L. Renier.)

— Par ext. Course, voyage de curiosité ou d'exploration : INCURSIONS *scientifiques*. INCURSIONS *de savants, de navigateurs*.

— Fig. Travaux que l'on fait par exception, en dehors des études auxquelles on se livre habituellement : *Ce savant ne s'est pas toujours borné aux études philologiques, il a fait quelques* INCURSIONS *dans le domaine de la poésie.* (Acad.)

— Syn. **Incursion, invasion, irruption.** *L'incursion* est essentiellement passagère : c'est l'entrée subite d'une troupe sur un territoire ennemi, en vue du pillage ou pour opérer quelque diversion, mais sans aucun dessein d'occuper le pays ou d'y faire un long séjour. *L'irruption* est aussi une action subite, impétueuse, qui rompt tous les obstacles ; mais la troupe qui a fait irruption reste dans le pays, ou bien elle marche en avant pour poursuivre plus loin ses ravages. L'*invasion* est moins subite ; mais elle s'étend sur une plus vaste étendue de territoire et elle est plus durable. Il faut une armée entière ou au moins un corps de troupes considérable pour envahir le pays ennemi.

INCURVABLE adj. (ain-kur-va-ble — rad. *incurver*). Qui peut se courber : *Tige* INCURVABLE.

INDAL (ain-dar). Agric. Houe à couper les bruyères.

INDARTE (José-Rivera), poète et publiciste argentin, né à Cordova en 1810, mort en 1845. Il commença par être un partisan déclaré de Rosas, gouverneur de Buenos-Ayres, à qui il avait été recommandé, se fit connaître, vers 1835, par la publication d'un écrit intitulé : *Vues de l'Amérique*, dans lequel il demandait qu'on renouât des rapports diplomatiques et commerciaux avec l'Espagne, et répondit aux vives attaques dont cette brochure avait été l'objet par une *Défense* très-vive (1835). Quelque temps après, Indarte se rendit dans l'Amérique du Nord, où il étudia l'économie politique, l'anglais, l'italien, publia des articles dans les journaux, et devint membre de la Société abolitionniste des Etats-Unis. De retour à Montevideo, en 1839, au moment où la guerre civile venait d'éclater, il prit la direction du *National*, puis, dans la même temps un journal hebdomadaire, le *Tirteo*, dans lequel il combattit avec autant de talent que de vigueur le dictateur Rosas, et fit paraître, en 1843, un pamphlet intitulé *Rosas et ses adversaires*, acte d'accusation d'une incroyable violence, qu'il termina par la liste nécrologique des victimes du despote. Indarte publia en outre : *Démonstration de la légitimité de l'indépendance de la république du Paraguay* ; *l'Intervention anglo-française au bas de la Plata*, etc. Epuisé par le travail et par la surexcitation d'une lutte incessante, il se rendit, en 1845, à Desterro, ville du Brésil, pour y chercher le repos qui lui était ordonné ; mais il succomba quelques mois après.

INDE, s. m. (ain-de — de *Inde*, nom de pays). Ancien nom de l'indigo. Il Couleur bleue tirée de la guède ou de l'indigo : *Les blanchisseuses emploient* l'INDE *pour passer le linge au bleu.* (V. de Bomare.)

— s. f. Ornith. *Coq d'Inde, poule d'Inde*. V. DINDON.

— Bot. *Canne d'Inde* ou *canne de Congo*. Espèce de balisier. Il *Œillet d'Inde*. V. ŒILLET. Il *Iris d'Inde*, Un des noms du bois de campêche.

INDE ou **INDES ORIENTALES**, nom donné à deux grandes presqu'îles de l'Asie méridionale, séparées par le Gange, et appelées, l'une *Inde en deçà du Gange*, *Inde Cisgangétique* ou *Indoustan*, et l'autre *Inde au delà du Gange*, *Inde Transgangétique* ou *Indo-Chine*. La grande contrée asiatique que nous appelons Inde ne portait primitivement ce nom, réservé auparavant à la contrée baignée par l'Indus. Le pays désigné actuellement sous ce nom ne forme pas une circonscription géographique définie, et les deux contrées qu'il comprend seront étudiées à part. Nous ne retiendrons ici cette dénomination qu'à cause de certaines notions qui sont communes aux deux pays, et qui ne pourraient trouver leur place ailleurs.

Mais d'abord d'où vient le nom de l'Inde ? La philologie moderne croit l'avoir découvert. On s'accorde à le dériver de l'Indus, en sanscrit *Sindhu*. « Ce nom, dit Max Muller, n'est pas un nom indigène ; il nous vient des Romains, qui le tenaient des Grecs, lesquels à leur tour l'avaient reçu des Perses en Grèce, parce que ces deux langues, en Indien du nord, qu'un *s* initial se change en *h* ; les Grecs ont laissé tomber cet *h*, selon leur habitude. C'est seulement dans la basse idiome de l'Iran que le pays du *Sindhu* (*sindhu* est le mot sanscrit pour rivière), ou des *sept sindhus*, a pu être appelé *Hindia* ou *India* au lieu de *Sindia*. »

— *Histoire*. L'histoire antique de l'Inde est fort obscure et mêlée de fables. C'est ainsi, dit-on, que dans le cours du XVe siècle avant l'ère chrétienne que les Aryas vinrent s'établir dans l'Inde, au pied de l'Himalaya, dans la province de Delhi, d'où ils s'étendirent successivement au point d'occuper tout l'Indoustan. Nous ne connaissons pas la manière dont s'accomplit cette conquête. Les Aryas, de race caucasienne, apportèrent, dit-on, dans le pays une civilisation avancée. Dans cette première période, fort incertaine, l'Inde était divisée en un grand nombre d'Etats indépendants, dont le plus que deux d'Ayodhya (Aoude), de Mithyla, dans l'Inde supérieure, et de Magadha, dans l'Inde centrale. Des rois étaient placés à la tête de ces Etats, dont plusieurs reconnaissaient un chef suprême, empereur d'un maharadjah, c'est-à-dire d'un grand roi. Les brahmanes exerçaient une grande influence sur la direction des affaires publiques, et ils élevèrent des constructions prodigieuses, notamment des temples taillés dans le roc vif.

Dans les temps primitifs apparaît Rama, roi d'Ayod'hya, que l'épopée du *Ramayana* représente comme ayant conquis l'Inde entière. Une autre épopée, le *Mahabharata*, montre l'Inde partagée de nouveau en plusieurs Etats indépendants et déchirés par les discordes de deux puissantes familles, les *Pandavas* et les *Kauravas*. Divers empires existèrent simultanément ou l'un après l'autre. C'est durant cette période qu'auraient eu lieu les prétendues expéditions de Bacchus, d'Hercule, de Sémiramis, et plus tard de Sesostris. L'histoire de l'Inde commence à acquérir quelque certitude au VIe siècle avant l'ère chrétienne. Darius Ier, roi des Perses, formé, du pays situé entre le Paropamise et l'Indus, la 20e satrapie de l'empire des Perses.

L'expédition d'Alexandre, qui pénètre jusqu'à l'Hyphase (aujourd'hui Setledge), ouvrit, pour ainsi dire, la route de l'Inde aux Occidentaux. Les Macédoniens trouvèrent sur le cours supérieur de l'Indus un grand nombre de princes indépendants, les Oxydraques, les deux Porus ; la partie méridionale était partagée en républiques aristocratiques, les Nyséens, les Brachmanes, les Oxydraques. A partir de l'expédition d'Alexandre, l'Europe entretint des relations commerciales non interrompues avec l'Inde, soit par mer, soit par terre, au moyen de caravanes. Quelques-uns de Grecs allèrent trafiquer dans ces contrées lointaines, et ils finirent même par s'établir. Après la mort d'Alexandre, un Indien du nom de Sandrocottus (le Tchandragoupta des histoires indiennes) poussa les habitants de l'Inde à la révolte, tua le gouverneur macédonien et s'empara de l'empire de Prusias, dont Patna était la capitale. Seleucus Nicator, roi de Syrie, conçut le dessein de faire la conquête. Les Aryas, de race caucasienne, apportèrent, dit-on, dans le pays une civilisation avancée. Dans cette première période, fort incertaine, l'Inde était divisée en un grand nombre d'Etats indépendants, dont le plus que deux d'Ayod'h

nir dans une unité plus élevée, et arriver enfin à la conception de l'Être absolu, source éternelle de tout ce qui existe. Rien de plus curieux que l'histoire de ce travail prodigieux, où l'on voit l'esprit indien tantôt s'égarer dans les spéculations les plus stérilles, tantôt s'élancer jusqu'aux plus hautes vérités, qu'il entrevoit comme pour éclairs, sans parvenir à les fixer pour toujours.

Edgar Quinet a caractérisé d'une manière fort juste le système religieux du *Rig-Véda* en l'appelant la révélation par la lumière. La lumière et la terreur des ténèbres sont en effet le trait saillant de cette poésie. Les dieux sont nommés les Lumineux (*déwas*, de *div*, briller), et aujourd'hui encore, les Indous ont peur de la nuit; ils sentent tant qu'elle dure une sorte de malaise, et se croient délivrés d'une oppression au retour du soleil. Mais combien ce sentiment devait être plus fort chez ces pasteurs aryâs, pour lesquels la nuit était vraiment un temps dangereux, où ils avaient à défendre leurs bestiaux et eux-mêmes contre les bêtes féroces! Aussi leurs hymnes éclatent-ils d'enthousiasme à l'aspect du soleil; Indra est leur premier dieu. Agni (le feu) est bientôt identifié à une divinité.

« Dans les âmes indiens, dit Edgar Quinet, vous sentez par degrés l'aube visible éveiller, exciter, provoquer l'aube de la pensée, et ce premier frissonnement de vie de l'univers devenir le fond et l'âme du premier culte. Aussi, la plupart de ces cantiques célèbrent, dans une foule innombrable de manières, comme dans autant de génies présages, la nuit qui s'efface, d'intelligence avec l'aube qui pâlit, le crépuscule qui se colore, les hauteurs verdoyantes qui s'illuminent, les cimes incertaines, les oscillations de l'aurore jusqu'à ce que Dieu entier, pleinier, jaillisse avec le regard du premier homme pour dire : Me voici, en sorte que cette théodicée de la nature commence d'abord à poindre, puis s'obscurcit à vue d'œil et remplit à la fin tout l'espace, et même tout le développement de la lumière elle-même. » A côté de ces élans poétiques, se font jour des inspirations plus simples; le poète chante la famille, les douceurs du foyer, la jalousie de l'épouse; il appelle la protection du ciel sur ses troupeaux; les légendes sacrées, les traditions de famille, les sacrifices alternent avec des réflexions philosophiques sur les misères et les douleurs de l'homme, sur ses passions même, car une des plus curieuses pages du recueil est l'hymne de désespoir d'un joueur, qui se lamente d'avoir perdu aux dés sa fortune et se compare à un vieux cheval, qu'personne ne veut plus. Toute la gamme poétique est ainsi mise en vibration dans ces compositions primitives.

La période védique, qui commence à une époque indéterminée, peut être considérée comme close vers la moitié du XIe siècle avant notre ère, à l'avénement du bouddhisme. Quelques pièces seulement, faites à l'imitation des anciennes, portent les traces d'une date plus récente. Une des difficultés inhérentes à l'étude de la littérature de l'Inde réside dans le manque presque absolu de chronologie. Si l'on veut fixer à la date d'un livre, on peut se tromper de plusieurs siècles. Aussi les critiques ont-ils pris le sage parti de procéder, non par œuvres individuelles, mais par masses, et de leur assigner toute une période des temps historiques. La langue même, qui offre, dans ses textes les plus antiques, des points de repère constants, ne peut en rien, sauf pour les *Védas*, guider la critique dans ces questions où nous ne voyons pas, pour les œuvres postérieures, le sanscrit s'étant maintenu dans une grande pureté pendant plus de vingt siècles, on peut croire ancienne une œuvre relativement moderne. Tout le reste considération peut aider à fixer des dates approximatives : la religion et la poésie sont intimement mêlées dans tous ces poèmes, et, comme l'on connaît assez bien la succession des doctrines religieuses dans l'Inde, on peut s'aider de ce fil pour se reconnaître. Ainsi les *Védas* n'offrent point de trace d'une théogonie; les dieux, Indra et Agni, le Soleil et le Feu, ne sont que des personnifications, des allégories; il n'est point question de Vichnou, de Siva ni de Brahma : c'est le signe de la plus incontestable antiquité. Plus tard, en suivant des développements que prit tel culte à certaine époque, et en recherchant les traces correspondantes dans les poèmes, il est possible d'arriver à des résultat; encore faut-il compter avec les altérations que l'œuvre primitive a pu subir.

A la période védique succède la période brahmanique, caractérisée d'abord par un travail successif qui porte sur les *Védas*. Aux hymnes, qui en forment le fond primitif, on ajoute deux autres parties plus dogmatiques, où la main du prêtre est visible. Chacun des quatre recueils, le *Rig-Véda*, le *Sâma-Véda*, le *Yadschour-Véda*, l'*Atharvan-Véda*, se compose alors de trois parties : le *Samhitâ*, recueil de chants, d'hymnes et de prières; les *Brâhmanas*, ou rituels des chants spéciaux aux sacrifices, qui renferment aussi l'explication des allégories; enfin les *Sûtras*, sentences et maximes philosophiques et morales. Le *Samhita* est la partie ancienne; dans les *Brahmanas* et les *Sûtras*, le travail plus récent se laisse deviner. A la même époque doivent se rapporter les *Upanichâds*, commentaire des *Védas*, où l'on essaye de fonder le dogme. Enfin les lois de Manou, les *Manava-Darma-Sastra*, que nous ne mentionnons ici que comme un monument littéraire, ouvrent également la période brahmanique, inspirée encore directement de l'étude des *Védas*. Dès lors on voit poindre, dans la poésie comme dans la religion de l'Inde, ces idées de renoncement, de pénitence et de macération, qui ont fait les ascètes et ont inspiré les chants les plus sublimes. L'anéantissement de la pensée dans la prière et de l'individualité humaine dans le grand tout de la nature semble être la rêve des sages et des aspirations extraspiritualistes, et se traduit dans toutes les conceptions littéraires de cette époque.

Ce qui caractérise surtout la période brahmanique, c'est la composition des deux grandes épopées indiennes, le *Mahâbhârata* et le *Râmâyana*, et celle des *Purvanz* ou *Antiquités*, qui ne sont que les commentaires poétiques des *Védas* et de ces poèmes géants. Cette période, fort longue, il est vrai (VIe siècle av. J.-C., XIIIe siècle de l'ère moderne), marque l'apogée du brahmanisme et de la littérature de l'Inde. Le sanscrit, langue des castes supérieures, est cependant ses jours de déclin, dans cette succession de dix-huit siècles, en face du bouddhisme, qui s'adressait aux masses, et qui fit pénétrer le prâkrit, la langue vulgaire, jusque dans les lettres sacrées.

Le *Mahâbhârata* est la plus ancienne épopée de l'Inde. Quoique sa rédaction définitive n'ait été arrêtée qu'au XIIIe siècle, il n'est postérieur que de deux ou trois cents ans à l'*Iliade*, et il formait, à l'origine, un poème de 50,000 vers environ; des additions successives l'ont porté à 250,000 vers; mais toute trace d'unité a disparu dans ce travail des âges. Conçu primitivement pour retracer la guerre de deux grandes familles aryennes de l'Inde, les Courous et les Pandous, il est devenu par la suite un poème religieux. On y incarné des dieux dans ses héros, et, toutes les doctrines qui ont dominé dans l'Inde voulant s'y refléter à leur tour, le culte de chaque divinité nouvelle a exigé une addition plus ou moins considérable, en même temps que des altérations dans tout le reste. Rien loin donc d'offrir la majestueuse unité de l'épopée grecque, que le temps a, au contraire, perfectionnée, le *Mahâbhârata* ne constitue guère qu'une série d'épisodes d'une grande ampleur, mais sans cohésion.

Il en est tout autrement du *Râmâyana*, que Michelet appelle « l'immense poème, vaste comme la mer des Indes, le livre d'harmonie divine, où rien ne fait dissonance. » On sent dans toutes ses parties la main d'un seul homme, et la tradition constante attribue, en effet, ce poème à Vâlmiki, l'ascète du IVe siècle avant notre ère. Le plan est d'une largeur épique, les développements sont puissamment coordonnés, et nulle œuvre grecque n'offre autant de richesse descriptive. Dans la peinture des sites comme dans celle des phénomènes naturels, le poète atteint une hauteur qu'il dépasse peut-être encore dans l'expression pénétrante des plus tendres sentiments. La légende, l'histoire, l'allégorie, les vieux mythes indous se marient harmonieusement à des scènes purement humaines et à des conceptions fantastiques.

Ces deux poèmes prirent rang, avec les *Védas* et les *Lois de Manou*, parmi les livres sacrés de l'Inde; la lecture n'en était permise qu'à la caste privilégiée, aux brahmanes. De là la nécessité d'en donner des résumés et des commentaires qui passent en tenir lieu aux castes inférieures : ce sont les *Puranas*. Les grands *Puranas*, au nombre de dix-huit, n'ont pas été composés par les brahmanes, mais par la seconde caste, celle des kshatriyas, ou plutôt par la caste intermédiaire, née des brahmanes et des filles des kshatriyas. Les Indous en attribuent la composition, comme celle du *Mahâbhârata*, à Vyâsa (XIIIe siècle); mais, outre que de telles œuvres ne peuvent être dues matériellement à un seul homme, elles offrent trop de disparité pour n'être pas l'ouvrage de générations successives, répartées au moins en huit ou dix siècles. Les *Puranas*, dont l'ensemble est d'environ 1,600,000 vers, sont des recueils comparables à ceux de nos hagiographes, et il est probable que chacun d'eux a un auteur différent. Cosmogonie, légendes, faits historiques, tout est transformé en mythes religieux, tout est rapporté aux incarnations de Vichnou et de Brahma. Ainsi, pour donner une idée de la confusion que ces légendes introduisent dans les matières dont elles traitent, non-seulement le *Ramâyana*, malgré son fond historique, passe à l'état d'allégorie mythique, mais son auteur, Vâlmiki, devient une incarnation de Brahma, celle du dieu en misérable paria qui égorge les voyageurs, puis se fait ascète par pénitence, et consacre le reste de sa vie à chanter Rama, une incarnation de Vichnou. Les plus célèbres des *Puranas* sont le *Bhâgavata-Purana* et le *Vichnou-Purana*. Le premier, qui est populaire dans l'Inde, a été traduit en français par Burnouf, et M. Leconte de l'Isle en a extrait un de ses meilleurs poèmes. On lui donne pour auteur Vopadéva, sur lequel, du reste, on possède peu de renseignements.

Au même genre d'inspiration se rattache une série nombreuse de poèmes, tirés soit des deux grandes épopées, soit des *Puranas*, mais avec une nuance de culture littéraire plus marquée, un raffinement de formes et d'expressions que la langue sanscrite n'a pas dépassées. Cette période, qui correspond cependant au développement du bouddhisme, marque l'apogée de la littérature brahmanique. Malheureusement, il est impossible d'assigner à ces belles compositions des dates certaines. Tel est le *Bhâgavata-Geeta*, le chef-d'œuvre de la poésie contemplative. Comme fond, c'est un épisode du *Mahâbhârata*, consacré à l'incarnation de Vichnou en Krichna. Comme cette incarnation est une des dernières, on peut assigner au poème dans son ensemble une date relativement récente. C'est aussi Krichna que célèbre le *Geeta-Govinda*, poème pastoral de Jayadéva. La poésie bucolique et amoureuse prend son essor dans ces stances enflammées, que dépassent encore les *Centuries* de Bhartrihari, frère du roi Vikramâditya (56 av. J.-C.). L'expression érotique atteint presque l'obscénité dans sa *Centurie de l'amour*, traduite en latin sous le titre de *Carmen eroticum* (Berlin, 1833). Pour excuser le poète, il faut se rappeler le brûlant climat de l'Inde, les bayadères fardées et les danses voluptueuses. Le charme ni la grâce ne lui font défaut; le brahmane égrène des perles et des joyaux avec la même conception que son chapelet de bois de sandal. De ses deux autres œuvres, la *Centurie de Nîti* traite exclusivement des manquements aux philosophiques, et la *Centurie du Vairagya* est le dernier terme de la contemplation mystique et de l'extase. Le *Mrichchhâkatâ*, d'Amara, l'un des poètes de Vikramâditya, de ceux que ce souverain lettré de l'Oude appelait ses *Neuf pierres précieuses*, n'est qu'une réduction du *Mahâbhârata*, à défaut de renseignements précis, peut-être faut-il se borner à noter qu'il a remanié, à une époque postérieure, les données de son devancier. Harschadéva, auteur de comédies d'intrigue, entre autres *Ratnâvali*; Visâk-khadatta, dont nous possédons le remarquable drame historique, *Moudrâ - Râkshasa*. Vânmeen, auteur du *Hanouman-Nâtaka* (VIIIe siècle), auteur de *Mâlati et Mâdhâva*, scènes de la vie privée dans l'Inde, à son époque. Bhavabhoûti, auteur du *Hagadsrâma*, etc. Le théâtre indou comporte aussi un certain nombre de pièces qui n'ont de similaires que les *Atellanes* latines et grecques; des personnages abstraits, des vices, des vertus y jouent seuls des rôles. Tel est le curieux *Prâbhoda - Tchandrodaya*, dont le titre exact serait *Le Lever de la lune de l'Intelligence*. Il faut encore compter quelques farces, d'une gaieté assez grossière, qui montrent que, dès lors, le genre n'était pas ignoré de cette nation douée d'une imagination si riche, d'un esprit si souple.

Il nous reste à parler des écrits purement philosophiques, scientifiques et grammaticaux. Nous n'en dirons que peu de chose. La philosophie indoue est contenue dans des recueils de *Sûtras* (fil, enchaînement d'idées) dont le plus ancien est rapporté à Kapyla, auteur antérieur au VIe siècle avant l'ère chrétienne, et qui appartient à la première période de la langue sanscrite. Patanjali et Yânaval-Kiva en composèrent d'autres, dans la période initiale du bouddhisme, à l'époque où la révolution opérée par Cakya-Mouni était encore purement morale et trouvait de l'appui chez les brahmanes. Parmi les autres *Sûtras*, le *Vaisvasoutra* des sectes hérétiques, le *Mîmânsa-Sûtra*, de Jaimini, qui est aussi l'auteur du *Sâma-Véda*; le *Sâtra*, de Bâdayâyana, et le *Brâhma-Sûtra* renferment les variations de la théogonie indoue; la logique est également exposée dans une série de *Sûtras* attribués à Ganda et à Gôtama, auteurs dont on n'a pu fixer l'époque. Parmi les grammairiens, le plus célèbre est Pânini, qui est considéré comme le législateur de la langue sanscrite et dont nous possédons une *Grammaire*, enrichie de nombreux commentaires par les érudits indous de tous les âges; son ouvrage, qui date de l'époque de la langue sanscrite, remonte à une haute antiquité. A côté de cette *Grammaire*, on peut citer le *Vocabulaire d'Amarasinha*, contemporain de Calidâsa, et de nombreux traités de *Prosodie*, de *Rhétorique* et de *Métrique*, composés à différentes époques, mais sur les principes que nous trouvons en vigueur dans les deux grandes épopées et même dans les *Védas*. La littérature sanscrite est également très-riche en livres d'astronomie, d'astrologie, de médecine, en traités relatifs à la peinture, à l'architecture, à la sculpture, attestant le haut degré de civilisation qu'atteignait l'Inde aux époques les plus lointaines.

A côté du sanscrit et de la littérature brahmanique, le bouddhisme fit éclore de nombreux ouvrages, non-seulement différents par l'esprit qui les inspirait, mais écrits ou tout au moins composés et répandus dans une autre langue. Nul doute que cet esprit ne soit déjà visible dans certaines parties de la littérature brahmanique, même antérieurement à l'ère chrétienne et attachée encore exclusivement au sanscrit. Ainsi on peut noter dans les *Puranas*, spécialement dans le *Bhâgavata*, des inspirations bouddhiques mélangées intimement aux doctrines vichnouites; on peut même considérer comme dérivées directement du bouddhisme toutes ces larges compositions empreintes de contemplation, de renoncement et d'ascétisme, dont nous avons parlé plus haut. La religion de Çakia-Mouni, dans les intervalles de persécution qu'elle subit de la part des brahmanes, eut de longs siècles de splendeur incontestée, principalement sous la dynastie des Mauryas, princes qui, pour la plupart au culte du Bouddha au IVe au IIe siècle av. J.-C), et parvint à exercer puissamment de son esprit ses adversaires eux-mêmes; mais, révolution démocratique plus encore que révolution religieuse, c'est dans l'idiome du peuple, le pâli, et non dans la langue des prêtres, que se firent ses prédications et que s'écrivirent ses livres sacrés.

Les livres bouddhiques sont de trois sortes, et leur recueil forme le *Tripitaka* ou *Triple Corbeille*. C'est le monument littéraire de la période. La première partie, composée de *Soûtras*, contient des légendes et l'exposition des doctrines; elles répondent aux *Védas* brahmaniques et, à côté d'éléments nouveaux, on y reconnaît aisément de vieux mythes transformés au profit de la religion nouvelle. Le plus souvent, elles semblent présenter, sous forme de discours, de récits, d'apologues, la parole du maître, l'enseignement du Bouddha. La seconde partie, appelée *Vinaya*, contient la discipline; la troisième, l'*Abhidharma* contient la métaphysique. La réunion de la *Triple Corbeille* fut arrêtée définitivement au VIe siècle, peu de temps après la mort de Çakia-Mouni, sous le roi Adjataçatrou, dans la ville de Radjagriha. L'écriture n'était pas encore en usage dans l'Inde, car le code bouddhique fut appris par les prêtres à mesure que les textes de la Bible nous montre Aaron en faire la lista à l'article spécial consacré à chacune d'eux (V. Bhagavata-Geeta et Bhaghavata-Purana, Mahabharata, Ramayana). Des morceaux choisis de poésies indoues ont été recueillis par Haberlin dans son *Anthologie sanscrite* (Calcutta, 1847); enfin, il serait injuste de passer sous silence, même après ces grands ouvrages d'érudition, les assimilations très-heureuses de vers français, par M. Leconte de l'Isle, dans son *Bhâgavat* (*Poèmes antiques*, 1857, in-18) et dans *Çunaçêpa* (*Poèmes et poésies*, 1858).

Grâce à l'initiative anglaise, la littérature a pris dans l'Inde, dans ces dernières années, un développement des plus remarquables. Il se publie dans l'Inde anglaise soixante journaux et six revues en indoustani, un en sanscrit et une autre en sanscrit et en anglais. Nous ne comptons ni les journaux et les revues publiés en divers dialectes anciens ou modernes : les *Nouvelles pour l'intelligent*, en indi; le *Lever des lumières*, en urdu, etc. Les musulmans prennent une part très-active à ce mouvement intellectuel; mais leurs efforts sont essentiellement isolés et ne s'unissent nullement à ceux des Européens et des Indous. Les élèves du collége musulman de Calcutta ont fondé un cercle littéraire où

Sa perfection atteste, il est vrai, que son ancienneté pour nous n'est que relative et qu'il a été précédé de beaucoup d'autres essais. Quoique postérieur au théâtre grec, le théâtre indou ne lui a évidemment rien emprunté; toutes les pièces sont d'un genre mixte, entre la comédie et la tragédie, et répondent assez bien au drame romantique, surtout par la multiplicité des scènes et des personnages. Notons toutefois qu'on n'y rencontre pas un seul dénoûment sanglant; représentées à titre d'amusement royal, elles ne poussent jamais l'intérêt jusqu'au tragique, et l'auteur s'y fait un devoir d'y montrer à la fin la vertu récompensée, le vice repentant et pardonné.

Le plus illustre poète dramatique indou est Câlidâsa, à la naissance duquel la critique n'a pu encore assigner de date certaine, mais qui vivait à une époque de civilisation avancée. Les drames que nous possédons sous son nom, et qui ont été traduits par Wilson et par Langlois, ne sont postérieurs que de quelques siècles tout au plus à ceux de Sodraka et justifient l'hyperbole émise plus haut de deux poètes du même nom; les drames appartiennent certainement au plus ancien. Ces compositions sont tantôt mythologiques et légendaires, comme *Vikrama et Ourvasi*, *Sacountala* (traduit de simples comédies d'intrigue : *Málavika*, *Agnimitra*, *Ourvasi*; sées offrent des successions de scènes, souvent très-compliquées et d'un intérêt très-approprié au Bouddha. La seconde partie, appelée *Vinaya*, contient la discipline; la troisième, l'*Abhidharma* contient la métaphysique. La réduction de la *Triple Corbeille* fut arrêtée définitivement au VIe siècle, peu de temps après la mort de Çakia-Mouni, sous le roi Adjataçatrou, dans la ville de Radjagriha. L'écriture n'était pas encore en usage dans l'Inde, car le code bouddhique fut appris par les prêtres à mesure que les textes de la Bible nous montre Aaron en faire la lista à l'article spécial consacré à chacune d'eux (V. Bhagavata-Geeta et Bhaghavata-Purana, Mahabharata, Ramayana). Des morceaux choisis de poésies indoues ont été recueillis par Haberlin dans son *Anthologie sanscrite* (Calcutta, 1847); enfin, il serait injuste de passer sous silence, même après ces grands ouvrages d'érudition, les assimilations très-heureuses de vers français, par M. Leconte de l'Isle, dans son *Bhâgavat* (*Poèmes antiques*, 1857, in-18) et dans *Çunaçêpa* (*Poèmes et poésies*, 1858).

Grâce à l'initiative anglaise, la littérature a pris dans l'Inde, dans ces dernières années, un développement des plus remarquables. Il se publie dans l'Inde anglaise soixante journaux et six revues en indoustani, un en sanscrit et une autre en sanscrit et en anglais. Nous ne comptons ni les journaux et les revues publiés en divers dialectes anciens ou modernes : les *Nouvelles pour l'intelligent*, en indi; le *Lever des lumières*, en urdu, etc. Les musulmans prennent une part très-active à ce mouvement intellectuel; mais leurs efforts sont essentiellement isolés et ne s'unissent nullement à ceux des Européens et des Indous. Les élèves du collége musulman de Calcutta ont fondé un cercle littéraire où

l'on fait des lectures publiques et des discours remarquables parfois au point de vue de la largeur des idées, et même, chose singulière, assez avancés sous le rapport de la tolérance religieuse; toutefois, ceci est exceptionnel, et, ce qui continue à dominer chez les musulmans de l'Inde, c'est le respect des traditions et la haine ou le mépris des idées chrétiennes.

— B. arts. I. Architecture. L'Inde renferme un nombre considérable de monuments religieux, du caractère le plus grandiose, qui suffiraient pour attester combien la civilisation fut jadis florissante dans cette contrée. Les études en France et en Allemagne, depuis une cinquantaine d'années, ont fait reconnaître que ces monuments n'avaient pas l'antiquité reculée que certains archéologues s'étaient plu à leur assigner. Les plus anciens datent de trois ou quatre siècles avant J.-C.; l'autre sont du commencement de notre ère; la plupart ne remontent pas au delà de notre moyen âge européen. En général, les premiers sont creusés sous terre, les seconds sont taillés dans le roc, au-dessus de terre; les troisièmes sont formés de matériaux rapportés.

L'architecture indoue, comme celle des Grecs et des Romains, a ses règles et ses canons. Il y a quelques années, un brahmane anglaisé (*Essay on the architecture of the Hindus*, Londres, 1834, in-4°, avec 48 pl.) un traité dans lequel il reproduit d'anciennes lois sur l'art de construire. Cet ouvrage indique le lieu propre pour élever les cités et les bourgs, détermine leur configuration, désigne la place que doivent occuper les palais et les temples, donne les proportions des colonnes et fixe la disposition des moulures qui les décorent. Dans chaque ordre, on distingue quatre parties : le piédestal (*upapîtha*), la base (*adhistana*), le pilier (*stambha*), l'entablement (*prastana*). Le nombre des moulures est assez considérable; mais elles sont toutes en saillie, sont rondes et ne diffèrent que par les dimensions proportionnelles. Le style indigène le lieu propre pour élever les cités et les bourgs, détermine leur configuration, désigne la place que doivent occuper les palais et les temples, donne les proportions des colonnes et fixe la disposition des moulures qui les décorent. Dans chaque ordre, on distingue quatre parties : le piédestal (*upapîtha*), la base (*adhistana*), le pilier (*stambha*), l'entablement (*prastana*). Le nombre des moulures est assez considérable; mais elles sont toutes en saillie, sont rondes et ne diffèrent que par les dimensions proportionnelles. Le style indigène le lieu propre pour élever les cités et les bourgs, détermine leur configuration, désigne la place que doivent occuper les palais et les temples, donne les proportions des colonnes et fixe la disposition des moulures qui les décorent. Dans chaque ordre, on distingue quatre parties : le piédestal (*upapîtha*), la base (*adhistana*), le pilier (*stambha*), l'entablement (*prastana*). Le nombre des moulures est assez considérable; mais elles sont toutes en saillie, sont rondes et ne diffèrent que par les dimensions proportionnelles. Le style indigène

rangé de colonnes : la nef centrale se termine en hémicycle, comme celle de la basilique romaine. On pénètre dans ce temple par un portique élevé, où l'on remarque un énorme pilier isolé et octogone, dont le chapiteau est formé de trois lions couchés et se tournant le dos.

Entre Bombay et Pouna sont situées les célèbres grottes de Carli, qui communiquent entre elles par des escaliers, des corridors et des galeries.

A peu de distance de Pouna et de Sattara, la forteresse de Mhar contient un temple taillé dans le roc, dont le style se rapproche de celui des temples de Salsette. A l'extrémité orientale du sanctuaire est une figure colossale, taillée dans le roc et assise sur un trône entre deux statues plus petites.

A Dhoumnar, dans le nord de la province de Malva, le colonel Todd a compté jusqu'à 170 souterrains formant une grande ville troglodyte. Il y a une galerie de 160 pas de longueur sur 4 de largeur, qui aboutit à une pièce rectangulaire longue de 30m,47, large de 21m,33 et haute de 10m,66, au milieu de laquelle est un petit temple isolé, consacré à Vichnou, et décoré de figures de dieux, de démons et d'animaux. Todd dit avoir reconnu dans ce monument deux styles de sculpture, l'un propre au bouddhisme, l'autre spécial aux ouvrages consacrés à Siva et à Vichnou.

Les Panch Pandous, grottes voisines de Band, dans le sud de la province de Malva, sont surtout intéressantes à cause des peintures qu'elles renferment.

Sur la côte de Coromandel, au sud de Madras, on voit les restes d'une ancienne ville taillée dans le roc, connu sous le nom des Sept-Pagodes; ce sont des temples monolithes, ornés seulement à l'extérieur. Tout auprès, dans le versant septentrional de la montagne, il existe une pagode taillée dans le roc, haute de 5m,48, et contenant une grande quantité de sculptures qui, au dire des brahmanes, représentent des scènes tirées du *Mahâbhârata*.

A Bamian, cité jadis très-prospère, appelée aujourd'hui Mubalik (la *Ville désolée*), dans la partie la plus sauvage de l'Indou-Khou, d'innombrables excavations sont pratiquées sur une étendue de 12 kilomètres et forment une ville immense habitée encore par une population assez considérable. Elles sont creusées dans un terrain argileux mêlé de cailloux, et offrent des formes et des espèces de chambres carrées, dépourvues de tout ornement architectural; quelques-unes cependant sont voûtées en dôme et ornées d'une frise sculptée fort remarquable et qui tout ornement architectural; quelques-unes cependant sont voûtées en dôme et ornées d'une frise sculptée fort remarquable et qui semble avoir été à l'endroit où la compagnie prend naissance. Les traditions qui se rattachent à ces grottes sont des plus extraordinaires; on assure, notamment, que ce fut dans l'une d'elles que le fameux Vyasa composa les *Védas*. Elles croit que c'est à Bamian qu'il faut placer la grotte rendue célèbre par la fable de Prométhée. Près de ces excavations s'élèvent deux figures gigantesques, taillées dans la paroi verticale de la montagne. Nous en reparlerons plus loin dans notre article sur la sculpture indienne.

L'île de Ceylan renferme des monuments d'architecture bouddhique, moins anciens, mais non moins intéressants que ceux de la presqu'île.

A Damboulla ou Damboulou-Gallé, au sud des ruines d'Anouradjapoura, l'antique capitale, une montagne de 183 mètres de hauteur, dans lequel sont taillés les plus beaux et les plus anciens sanctuaires de l'île. Une galerie couverte conduit à une large plate-forme plantée d'arbres et séparée de l'entrée des souterrains par un mur de 122 mètres de longueur, percé de plusieurs portes et d'une multitude de fenêtres. Le temple principal se compose de quatre grottes admirables pour l'élégance de leur ordonnance, la richesse et la perfection de leur ornementation. La plus grande de ces grottes a 58 mètres de longueur 27m,43 de largeur et 13m,70 de hauteur; la plus petite n'a que 22m,85 de longueur, 6m,39 de largeur et 8m,22 de hauteur. De nombreuses statues colossales, dont plusieurs sont peintes, peuplent ces sanctuaires retranchés des scènes d'une obscénité révoltante, d'autres des scènes d'une monstrueuse barbarie. « A l'origine, dit M. Barthélemy Saint-Hilaire, la sculpture n'était appliquée, selon toute apparence, qu'à reproduire l'image du Bouddha et celle des saints personnages dont la légende l'avait pieusement escorté. Il n'y avait en effet qui pût corrompre l'art, et si ses productions restent mauvaises, elles n'avaient du moins rien de blâmable. Dans son nombre de sculptures modernes, on retrouve encore ces traits fiers : c'est un carré qui présentait quarante rangs de petites images placées à peu près à une égale distance les unes des autres; elles étaient formées de blocs grossièrement taillés et recouverts de stuc. A l'ouest des Mille-Piliers se trouve le Bou-Malloâ, enceinte très-vénérée, consacrée au Bouddha. C'est une construction pyramidale en granit, composée de quatre terrasses carrées, en retraite les unes sur les autres. Ces terrasses sont simples, sans ornements; la base seule est décorée de corniches qui, pour le travail, peuvent, suivant M. Ramée, être comparées aux ouvrages grecs. Sur la façade du nord, un large escalier de 30 marches conduit à la deuxième terrasse, où est un autel sur lequel les dévots déposent des fleurs. Une arcade, couverte de stuc et ornée de figures grotesques, conduit de là à un second escalier disposé sur la façade occidentale et qui mène à la troisième terrasse. Celle-ci contient un deuxième autel destiné à recevoir des fleurs. Sur la quatrième terrasse, enfin, on trouve les cinq arbres sacrés du Bouddha, lesquels, d'après la légende, sont venus de Siam et se sont plantés d'eux-mêmes. Sur la face orientale de la pyramide s'élève une figure colossale du Bouddha, qu'entouraient autrefois quatre statues plus petites dont on voit les débris. Au pied du principal escalier sont deux piliers isolés en granit, décorés de basreliefs. Tout autour de la pyramide sont plantés des arbres dont les fleurs répandent de suaves parfums. L'ensemble de l'édifice est entouré d'un mur de pierres très-épais, percé d'ouvertures triangulaires, dans lesquelles on dispose des lampions les jours de fête. L'entrée du Bou-Malloâ forme un édifice à part, dont la balustrade est ornée de pilastres, d'un granit dur et bleuâtre, habilement sculptés.

— 2° *Topes et dagobas*. Les *topes* ou *stupas*, répandus dans tout le vastes provinces de la péninsule indoustanique, mais plus particulièrement dans le Kaboulistan, sur la rive occidentale de l'Indus, jusqu'à Peschawer et Jellalabad, sont des monuments élevés en or, selon quelques archéologues, des trophées érigés en commémoration des conquêtes du bouddhisme. V. TOPE.

Les dagobas ou *dhagobs*, qu'on rencontre en grand nombre à Ceylan, ont beaucoup d'analogie avec les *topes*. Ce sont ou des constructions à coupoles, ou des *monticules artificiels*, en forme de cône, composés de monceaux de terre recouverts d'une maçonnerie de brique ou de pierre. A l'intérieur est un espace libre destiné à renfermer des reliques. Ces édifices, accompagnent presque toujours de nombreux piliers isolés, varient beaucoup de dimensions. Les plus connus sont voisins de la ville de Mahintala ou Mehentelé, à 4 ou 5 lieues d'Anouradjapoura.

— *Pagodes* V. ce mot à son ordre alphabétique.

— II. Sculpture. On a vu, d'après l'article qui précède, quelle important la sculpture joue dans la décoration des édifices de l'Inde. Dans certains monuments, tels que le Kalaisa dans un terrain argileux mêlé de cailloux, et forment pour la plupart des espèces de chambres carrées, dépourvues de tout ornement architectural; quelques-unes cependant sont voûtées en dôme et ornées d'une frise sculptée fort remarquable et qui semble avoir été à l'endroit où la compagnie prend naissance. Les traditions qui se rattachent à ces grottes sont des plus extraordinaires; on assure, notamment, que ce fut dans l'une d'elles que le fameux Vyasa composa les *Védas*. Elter croit que c'est à Bamian qu'il faut placer la grotte rendue célèbre par la fable de Prométhée. Près de ces excavations s'élèvent deux figures gigantesques, taillées dans la paroi verticale de la montagne. Nous en reparlerons plus loin dans notre article sur la sculpture indienne.

L'île de Ceylan renferme des monuments d'architecture bouddhique, moins anciens, mais non moins intéressants que ceux de la presqu'île.

A Damboulla ou Damboulou-Gallé, au sud des ruines d'Anouradjapoura, l'antique capitale, une montagne de 183 mètres de hauteur, dans lequel sont taillés les plus beaux et les plus anciens sanctuaires de l'île. Une galerie couverte conduit à une large plate-forme plantée d'arbres et séparée de l'entrée des souterrains par un mur de 122 mètres de longueur, percé de plusieurs portes et d'une multitude de fenêtres. Le temple principal se compose de quatre grottes admirables pour l'élégance de leur ordonnance, la richesse et la perfection de leur ornementation. La plus grande de ces grottes a 58 mètres de longueur 27m,43 de largeur et 13m,70 de hauteur; la plus petite n'a que 22m,85 de longueur, 6m,39 de largeur et 8m,22 de hauteur. De nombreuses statues colossales, dont plusieurs sont peintes, peuplent ces sanctuaires retranchés des scènes d'une obscénité révoltante, d'autres des scènes d'une monstrueuse barbarie. « A l'origine, dit M. Barthélemy Saint-Hilaire, la sculpture n'était appliquée, selon toute apparence, qu'à reproduire l'image du Bouddha et celle des saints personnages dont la légende l'avait pieusement escorté. Il n'y avait en effet qui pût corrompre l'art, et si ses productions restent mauvaises, elles n'avaient du moins rien de blâmable. Dans son nombre de sculptures modernes, on retrouve encore ces traits fiers : c'est un carré qui présentait quarante rangs de petites images placées à peu près à une égale distance les unes des autres; elles étaient formées de blocs grossièrement taillés et recouverts de stuc. A l'ouest des Mille-Piliers se trouve le Bou-Malloâ, enceinte très-vénérée, consacrée au Bouddha. C'est une construction pyramidale en granit, composée de quatre terrasses carrées, en retraite les unes sur les autres. Ces terrasses sont simples, sans ornements; la base seule est décorée de cornîches qui, pour le travail, peuvent, suivant M. Ramée, être comparées aux ouvrages grecs. Sur la façade du nord, un large escalier de 30 marches conduit à la deuxième terrasse, où est un autel sur lequel les dévots déposent des fleurs. Une arcade, couverte de stuc et ornée de figures grotes-